



Nous avons été en réunion à Labège rencontrer notre nouveau président.

Le message clair du vice président Mr GUILLOT Jean François

- S'autofinancer et ce dès 2020 l'actionnaire ne veut plus injecter d'argent dans les unités.
- L'entreprise doit être en terme de résultat financier à l'équilibre fin 2019
- Le cash pooling (centralisation trésorerie) va disparaître et cela est très inquiétant pour l'avenir de notre site. Le cash pooling nous maintient en vie depuis quelques années.
- Maintien du projet UKP (pate écu) (décembre 2019 / janvier 2020). (auto financement ou aller chercher un prêt bancaire).
- Maintien du projet bioénergie avec un autofinancement.
- Notre SAS devrait disparaître.
- Une nouvelle organisation devrait nous être présenté.
- Nous devons démontrer à nos actionnaires que l'entreprise peut avoir une marche stable. (moyenne de marche à 650 T / 700 T).
- Mr Guillot a eu un discours positif et optimiste pour l'avenir de l'usine.
- Deux réunions vont être programmées pour que Mr Guillot puisse rencontrer l'ensemble du personnel au restaurant d'entreprise.

La question qui reste en suspend que va t'on devenir si notre actionnaire n'est pas satisfait du fonctionnement, des résultats pour 2019 et si nous dégageons pas de cash les années suivantes?

Il va falloir être vigilant, solidaire et faire tourner notre entreprise. L'année 2019 va être un tournant pour l'avenir pour notre outil de travail.

La CGT est à votre disposition pour toutes vos questions ou interrogations.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019



NAO 2019 REVENDICATIONS CGT

Voici les revendications de la CGT :

1. Demande de 10 POINTS pour l'ensemble du personnel.
2. Négociation et conclusion d'un accord sur la revalorisation des filières et matrice des compétences de l'ensemble des salariés de l'usine. (**Matrice compétence MAI 3X8, grilles protocole 1** etc.).
3. Négociation et conclusion d'un accord relatif à la récupération des heures travaillées « hors roulement » pour l'ensemble du personnel.
4. Restitution du nombre de jours RTT dans un horaire à 35 heures pour le personnel jour.
5. Négociation et conclusion d'un accord relatif au paiement de cinq heures majorées à 100% pour toute faction de nuit effectuée la veille d'un dimanche ou d'un jour férié en dehors du planning prévisionnel.
6. 10 points pour les salariés formateurs.
7. Linéarité de l'ancienneté à 1% / an entre 10 et 20 ans
8. Evolution de l'ancienneté jusqu'à 25 ans
9. Paiement en heures de nuit entre 21H et 6H
10. Négociation et conclusion d'un accord sur la mise en place de repos compensateur pour les travailleurs de nuit.
11. 25 jours de CP pour tous les salariés.
12. Négociation et conclusion d'un accord sur le paiement du préjudice d'anxiété pour le personnel ayant été exposé à l'amiante et pouvant prétendre ou ne pas encore prétendre à l'ACAATA.
13. Revalorisation des diverses primes : indemnité et distance kilométriques, prime de froid, prime pour travaux exceptionnels, prime tuyères, prime réveillon, prime de vacances, gratification médaille du travail, panier de jour, panier de nuit etc. ...